

Le 25 juin 2020

Cabinet du Maire
☎ 01.30.69.17.53

Monsieur FOURGOUS
Président
Communauté d'Agglomération de
Saint Quentin en Yvelines
1 rue Eugène Hénaff
Z.A du Buisson de la Couldre
BP 10118
78192 TRAPPES EN YVELINES CEDEX

N/Réf. : GM/PB/2020-469
Objet : Rodéos motos

Monsieur le Président,

Toutes nos villes sont perturbées et les habitants excédés par le bruit et les dangers des rodéos de motos et de quads.

Nous avons fait ensemble un courrier à Monsieur CASTANER, resté à ce jour sans réponse. Nous savons combien il est difficile et dangereux d'arrêter les utilisateurs de ces engins.

En ce qui concerne la Ville de Trappes-en-Yvelines, nous avons fait une réunion d'analyse des réactions possibles face à l'amplitude de cette insupportable situation.

Vous avez eu l'amabilité, dans le cadre de votre responsabilité de Président de l'agglomération, de participer à ce travail le 18 juin et je vous en remercie.

Je demande à la Communauté d'agglomération de mettre en urgence des ralentisseurs sur les avenues Clément Ader, Maryse Bastié et Mahatma Gandhi, qui sont sous sa responsabilité. Même s'il n'y a pas d'efficacité absolue, il y a au moins la gêne et donc la dissuasion.

Par ailleurs, je confirme mon accord pour qu'une zone soit réservée aux usages desdits engins comme cela a été fait à DREUX.

Au-delà de ces deux demandes, je reste persuadé qu'il faut traiter cette question à la source par une série d'interdictions et d'obligations concernant la fabrication et la vente.

Je vous remercie de l'attention que vous pourrez porter à la présente et vous prie de croire, Monsieur le Président, de mes sentiments les meilleurs.

bien cordialement

Le Maire,



Guy MALANDAIN

Plus proche de vous au quotidien !